

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 27 juin 2022**

**Délibération n° 2022-1129**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2022-2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Michel Longueval

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charriot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Marion (pouvoir à M. Novak), Mme Fréty (pouvoir à M. Bub), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Georgel (pouvoir à Mme Popoff), M. Boumertit (pouvoir à M. Legendre), M. Corazzol (pouvoir à Mme Jannot), M. Kabalo (pouvoir à Mme Perriet-Roux), Mme Percet (pouvoir à M. Barla).

**Conseil du 27 juin 2022****Délibération n° 2022-1129**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2022-2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte et objectifs**

Depuis 2005, l'association UNIPOP, fondée sur des principes de gratuité et de transversalité des connaissances, propose à toutes et à tous un espace de partage des savoirs, animé par une trentaine de professeurs bénévoles issus de l'enseignement supérieur ou du secondaire.

L'association UNIPOP développe un cycle de cours et d'ateliers qui s'appuie sur la rigueur des enseignements dispensés dans une université et l'ouverture des cafés philosophiques fondés sur l'interactivité et la pratique du dialogue. Ces cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

L'association UNIPOP est, aujourd'hui, bien ancrée sur le territoire métropolitain autour d'un cycle de conférences et de cours sur des thèmes renouvelés et d'actualité. Un partenariat fort s'est développé au fil des ans avec les Villes de Lyon et Villeurbanne, partenariat qui se concrétise, notamment, par un accueil des conférences dans les locaux des Archives municipales de Lyon, de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, du Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne et du cinéma Comœdia situé à Lyon 7ème, mais aussi par des actions culturelles exceptionnelles ou régulières au Périscope à Lyon 2ème.

L'activité de l'association UNIPOP s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon en matière de diffusion des savoirs et d'accès à la connaissance à tous. La dynamique intellectuelle, impulsée depuis plus de 16 ans, en fait un acteur reconnu de l'éducation populaire.

La Ville de Lyon et la Métropole appuient, ainsi, les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'Université de Lyon, mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire, comme l'association UNIPOP.

**II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de la saison 2021-2022 et bilan**

Par délibération n° CP-2021-0553 de la Commission permanente du 31 mai 2021, la Métropole a attribué une subvention de 9 000 € au profit de l'association UNIPOP pour la saison 2021-2022.

L'association UNIPOP a été contrainte par les mesures sanitaires et la saison autour du thème des crises écologiques et sociales intitulée "Un futur plus que parfait" a été perturbée. Toutefois, pour continuer ses actions d'une manière dématérialisée, un projet de plate-forme médias a été créé.

Différents partenariats avec des salles locales ont été noués : l'Aquarium café, dans le quartier de la Croix-Rousse, a sollicité l'association UNIPOP pour animer des soirées documentaires et permet, ainsi, d'étoffer la programmation. Le Périscope collabore, également, de plus en plus sur le terrain culturel en les associant sur des conférences aux thèmes variés.

Laura Foulquier, spécialiste en histoire de l'art, a offert au public, avec l'aide d'un historien, une visite du musée des Beaux-arts en écho avec un spectacle joué au TNP de Villeurbanne intitulé "La réponse des hommes". Cette collaboration a permis à une centaine de personnes de visiter ce lieu.

Ces différents intervenants ont permis à l'association *via* son site internet de ne jamais être silencieuse, de poursuivre ses missions avec de nouvelles contraintes et de se recentrer sur les réseaux sociaux et le domaine du digital.

### III - Programme de la saison 2022-2023 et plan de financement prévisionnel

L'année 2022 porte sur le thème : "Créer, rêver, lâcher la bride". Sciences humaines, arts plastiques, architecture, urbanisme, biologie, tous ces domaines ramènent aux principes fondateurs d'éducation populaire de l'association UNIPOP, avec de nouveaux spécialistes qui ont proposé leur concours (historiens, anthropologues, géographes, urbanistes, etc.).

Un nouveau plan de communication est mis en place, axé principalement sur le digital avec des animations et des visuels attractifs sur les réseaux sociaux pour attirer toujours plus de public sur le site. Par ce moyen, l'association UNIPOP poursuit sa mission de partage des savoirs et de réflexion critique.

De nouvelles idées pédagogiques vont, également, être proposées avec des événements exceptionnels, sur une journée ou une demi-journée, qui motiveraient le public autour de thèmes d'actualité comme la santé, la liberté ou encore le peuple. Ces événements nécessitent plus de moyens et d'investissements avec des intervenants médiatisés pour permettre à l'association de se recréer un dynamisme.

#### Budget prévisionnel saison 2022-2023

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
fournitures administratives	500	fonds propres	12 260
assurance	120	Métropole	9 000
communication	6 000		
déplacements, missions, réceptions	4 000		
frais bancaires	140		
équipement vidéo	1 000		
location de salles	9 500		
<i>sous-total dépenses</i>	<i>21 260</i>	<i>sous-total recettes</i>	<i>21 260</i>
valorisation bénévolat et prêt de salles	48 000	valorisation bénévolat et prêt de salles	48 000
<b>Total</b>	<b>69 260</b>	<b>Total</b>	<b>69 260</b>

Pour soutenir cette initiative, qui valorise la vie intellectuelle sur le territoire et permet la diffusion des savoirs à ceux qui en sont éloignés, il est proposé que la Métropole apporte son soutien à l'association UNIPOP, à hauteur de 9 000 €, au titre de la saison 2022-2023 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € au profit de l'association UNIPOP pour l'organisation de sa saison 2022-2023,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association UNIPOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 9 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220627-284515-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 juin 2022 Date de réception préfecture : 30 juin 2022
---